

Table des matières

<i>Introduction</i>	5
<i>Chapitre 1</i>	7
<i>Chapitre 2</i>	12
<i>Chapitre 3</i>	19
<i>Chapitre 4</i>	29
<i>Chapitre 5</i>	36
<i>Chapitre 6</i>	48
<i>Chapitre 7</i>	61
<i>Chapitre 8</i>	73
<i>Chapitre 9</i>	92
<i>Chapitre 10</i>	96
<i>Chapitre 11</i>	103
<i>Chapitre 12</i>	109
<i>Chapitre 13</i>	115
<i>Chapitre 14</i>	119
<i>Chapitre 15</i>	125
<i>Chapitre 16</i>	132

Introduction

Dès les premiers versets, l'évangile de Dieu nous est présenté comme le grand sujet de l'épître aux Romains. Celle-ci se divise tout naturellement en trois parties:

1. L'évangile pleinement révélé, et exposé avec méthode, pour l'instruction des croyants (chap. 1 à 8).

2. Les voies de Dieu envers les hommes par l'évangile envoyé aux Gentils, et comment elles se concilient avec les voies divines antérieures, qui étaient exclusivement envers Israël (chap. 9 à 11).

3. Instructions et exhortations relatives à la conduite de ceux qui ont reçu l'évangile (chap. 12 à 16).

Proclamer l'évangile à des hommes pécheurs est une chose; le présenter en détail pour l'affermissement des saints en est une autre. La première est l'œuvre de l'évangéliste, la seconde, celle du docteur. Si nous voulons entendre Paul annoncer l'évangile, que ce soit aux Juifs ou à des païens, ouvrons le livre des Actes. Si nous désirons être introduits par l'apôtre dans la plénitude et la puissance glorieuse de l'évangile, lisons l'épître aux Romains.

Chapitre 1

Ainsi nous trouvons dès les premiers mots de l'épître un bref résumé de l'évangile. Jésus Christ, le Fils de Dieu, notre Seigneur, en est le thème principal, et cela particulièrement en tant que celui qui est ressuscité d'entre les morts. Il vint ici-bas véritablement comme homme, de sorte que, sous cet aspect, il était la semence de David. Mais il n'était pas simplement cela; il y avait en effet un autre côté, ce qu'il était, non pas «selon la chair», mais «selon l'Esprit de sainteté». Il était le Fils de Dieu, en puissance, et la résurrection des morts l'a proclamé, qu'il se soit agi de sa propre résurrection ou du fait qu'il détenait la puissance de la résurrection alors qu'il était encore sur la terre.

De ce même Fils de Dieu tout-puissant, Paul avait reçu son apostolat et la grâce pour l'accomplir, car il avait été mis à part pour proclamer la bonne nouvelle. La portée de ce message n'était pas limitée, contrairement à ce qui avait caractérisé la loi. L'évangile s'adressait à toutes les nations; et sa réception, par l'obéissance de la foi, révélait ceux qui étaient des appelés de Jésus Christ. Tels étaient les Romains auxquels l'apôtre écrivait.

L'apôtre connaissait évidemment plusieurs des saints qui vivaient à Rome, venus sans doute des contrées situées plus à l'est; mais jusqu'à ce

moment, il n'avait pas visité personnellement la grande métropole; d'où la teneur des versets 8 à 15. Ces croyants jouissaient d'une bonne renommée; Paul désirait ardemment les voir et le demandait dans ses prières, toutefois il en avait été empêché jusque-là. Il souhaitait qu'ils soient parfaitement affermis dans la foi par la communication qu'il pourrait leur faire de biens spirituels quant à leur nature. Au verset 12, il précise sa pensée: les dons devaient se manifester par l'édification mutuelle dans la foi, plutôt que par la démonstration de grandes capacités personnelles, de puissances miraculeuses, et d'autres choses semblables. La piété prime les dons.

Le verset 15 laisse entrevoir que les croyants à Rome n'avaient pas encore tous entendu l'évangile révélé dans sa plénitude, tel que Paul avait la mission de le présenter. Aussi, puisque le Seigneur l'avait spécialement chargé d'annoncer l'évangile aux Gentils, il se sentait leur débiteur. Il était prêt à s'acquitter de cette obligation; et comme il avait été empêché de se trouver personnellement au milieu d'eux, il le ferait par lettre.

Mais l'évangile était un objet de mépris. Il l'a toujours été, dès les premiers jours; pourtant l'apôtre n'éprouvait pas la moindre honte à son égard, à cause de sa puissance. Il suffit qu'un homme, juif ou d'entre les nations, le reçoive, pour qu'il se manifeste comme étant la puissance ou l'énergie de Dieu en salut pour lui. Il en est exactement de même aujourd'hui. En théorie, les hommes peuvent ridiculiser l'évangile, mais seul celui qui s'obstine dans son aveuglement peut nier

sa puissance, plus évidente encore quand ceux qui croient ont connu les profondeurs d'une vie dépravée.

Remarquez qu'il s'agit de la puissance de Dieu, parce que la justice de Dieu y est révélée. Nous nous trouvons placés ici devant une vérité de toute première importance: *il n'y a pas de salut indépendamment de la justice*; aucune personne honnête ne voudrait d'ailleurs qu'il en soit autrement.

Mais assurons-nous d'avoir bien compris le sens du verset 17. La «justice de Dieu... révélée» est en contraste avec la loi, dont le trait caractéristique était la justice exigée de l'homme. La justice de l'évangile est «sur le principe de la foi» – ou par la foi. La justice que la loi exigeait des hommes devait être par (ou, sur le principe) des œuvres. La justice de Dieu, révélée par l'évangile, doit être atteinte par la foi. Et de plus, l'évangile révèle la justice de Dieu pour la foi, tandis que tout ce que la loi apportait est révélé à la vue. La première mention du mot «foi» est opposée aux œuvres; la seconde, à la vue. Le livre d'Habakuk contient une prophétie qui trouve son accomplissement dans l'évangile: «Le juste vivra de foi». La préposition traduite ici par «de» est exactement la même que celle rendue par «sur le principe de» que nous venons de voir. La source de cette justice n'est pas des œuvres, mais la foi.

Ainsi donc, l'évangile révèle la justice de Dieu, et se manifeste comme étant la puissance de Dieu en salut, mais derrière celle-ci, comme un sombre arrière-plan, se dresse la colère de Dieu, dont parle le verset 18. Aujourd'hui, la justice et la puissance

s'unissent pour le salut du croyant. Dans le jour à venir, elles s'uniront pour ajouter la terreur à la colère de Dieu. La colère n'est pas encore exécutée, mais elle est révélée comme venant du ciel contre toute la méchanceté de l'homme, sans distinction, qu'il s'agisse d'un mal manifeste ou du mal plus subtil de ceux qui «possèdent la vérité tout en vivant dans l'iniquité», comme les Juifs, par exemple, l'ont fait.

A partir de là, l'apôtre va montrer que tous les hommes sont perdus, sans espoir, et exposés au jugement et à la colère de Dieu. Il considère d'abord – depuis le verset 19 et jusqu'à la fin du chapitre 1 – le cas des barbares qu'il avait mentionnés au verset 14. Ces hommes avaient au moins le témoignage de la création, qui attestait la puissance éternelle et la divinité du Créateur et les rendait inexcusables.

Nous trouvons ici le passage qui traite le problème délicat de la responsabilité des païens. Qu'en est-il des païens? – combien de fois cette question ne revient-elle pas! Certains faits ressortent très clairement.

1. Ces peuplades, maintenant païennes, *ont une fois connu Dieu*. Les hommes n'ont pas passé du polythéisme au monothéisme, comme certains rêveurs aimeraient nous faire croire, mais l'inverse. Quittant la lumière, ils se sont enfoncés dans les ténèbres. Au début, ils ont «connu Dieu» (v. 21), mais ils «n'ont pas eu de sens moral pour garder la connaissance de Dieu» (v. 28).

2. La cause fondamentale de leur chute réside dans leur refus de rendre à Dieu la gloire qui lui

était due, parce qu'ils voulaient se faire passer pour sages eux-mêmes, comme le montrent les versets 22 et 23. Ainsi, *l'orgueil* était la racine, et Dieu a permis qu'ils deviennent fous.

3. Leur descente a été *graduelle*. D'abord de vains raisonnements, puis une intelligence obscurcie, une idolâtrie grossière, suivie de péchés atroces qui les firent tomber en dessous du niveau des bêtes. Chaque génération surpassait les folies des précédentes, cautionnant par là les déviations antérieures.

4. Ils sont parvenus à une telle condition sous *le gouvernement de Dieu*. A trois reprises, nous rencontrons la phrase (avec de légères variations): «Dieu les a livrés à...». Si les hommes refusent de penser à Dieu et l'abandonnent, qu'ils ne se plaignent pas d'être abandonnés par lui. Et s'ils se détournent de Dieu, et par conséquent du bien, ils se trouvent naturellement livrés à tout ce qui est mauvais et dégradant. Il y a une justice ironique au sujet du gouvernement de Dieu.

5. Point final de cette terrible tragédie: ils savent qu'ils agissent mal et méritent la mort et, pourtant, non seulement ils persistent, mais ils sont complètement fascinés par leurs mauvaises actions. *Ils s'y complaisent* à un tel point qu'ils trouvent leur plaisir en ceux qui pèchent de la même manière qu'eux.

Si nous laissons vraiment cette image effroyable de la corruption humaine s'imprimer sur nos esprits, nous n'éprouverons aucune peine à souscrire au verdict divin selon lequel ils sont tous «*inexcusables*» (v. 20).